

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **SEPT DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN**, à 19h00, au sous-sol du centre communautaire et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents** :

Mme Karine Gauthier	Mme Sonia Rivard
Mme Nancy Shink	Mme Francine Lehouiller
Mme Valérie Bruneau	

Était absent :

M. Daniel Bélanger

Formant quorum sous la présidence de monsieur Serge Marquis, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.trés. est aussi présente.

2- **LECTURE + ACCEPTATION DE L'AVIS CONVOCATION**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 novembre 2021
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R21-12-161 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Nancy Shink, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAUX**

02 novembre 2021

R21-12-162 Il est proposé par madame Valérie Bruneau, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **deux novembre deux mille vingt et un**, soit accepté tel que lu et rédigé en considérant les modifications.

Adopté.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Un suivi des différents points est fait.

Le 7 décembre 2021

5- PAROLE AUX CITOYENS

Monsieur Steve Grant fait un suivi à son dossier concernant son projet pour le Café des Rumeurs.

CORRESPONDANCES

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

COMPTES À PAYER

Fournisseurs	Description	Montant
Pneus GBM	Entretien du camion	1 481.94
Quincaillerie Palmarolle	Fournitures d'entretien	502.60
Wilson et Lafleur Inc.	MAJ – Code municipal	97.65
Jean-Guy Pigeon	Fournitures d'entretien	39.55
Soc. Can. Des postes	Média poste	41.78
Johanne Shink (petite caisse)	Frais de poste	12.70
9435-3976 Québec Inc.	Travaux de chemins	23 246.39
Station du Coin Enr.	Essence	87.25
Norfil Inc.	Fournitures – Aqueduc municipal	34.65
TMMM Inc.	Travaux de chemins	2 198.89
Transport Raymond Bérubé	Travaux – Aqueduc municipal	945.09
Aspirateurs pompes La Sarre	Produits d'entretien	431.16
Nicol Auto	Entretien – Camion municipal	153.53
Pyromont	Appareils respiratoires – pompiers	620.30
Entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette – Novembre 2021	2 610.53
Remorquage 2000	Frais de livraison	143.72
Ville de Macamic	Service technique	9 887.58
Formules municipales	Bulletins de vote : 636.58	928.43
	Fournitures d'élections : 291.85	
Soc. Canadienne des Postes	Média poste	41.78
Amén. Paysager E. Mercier	Travaux d'aqueduc	730.10
Marcel Baril Ltée	Fournitures – Aqueduc municipal	265.89
Ville de Macamic	Produits – Aqueduc municipal	97.17
Ministre des finances	DAS – Novembre 2021	2 037.51
Rec. Gén. du Canada	DAS – Novembre 2021	747.53
Fiducie Desjardins	REER – Novembre 2021	189.66
	TOTAL	46 091.44\$

SALAIRES

Johanne Shink	4 539.12	Serge Marquis	560.60
Normand Bourque	1 611.59	Valérie Bruneau	185.60
Nancy Shink	185.60	Karine Gauthier	185.60
Daniel Bélanger	185.60	Chantal Gaumond	214.84
Sonia Rivard	185.60	Francine Lehouiller	185.60
Réjean Larochelle	201.45	Jean-Guy Hébert	201.54
		TOTAL	8 442.74 \$

COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C2100209	Ultramar	Propane	98.85
C2100210	Buro Concept / Hamster	Fournitures de bureau	258.16
C2100211	Éditions juridiques FD	MAJ – Code Municipal	150.57
C2100212	Formules municipales	Fournitures – Élections	1 626.09
C2100213	Quinc. Palmarolle Inc.	Fournitures d'entretien	691.81
C2100214	Soc. Can. Des Postes	Média poste	125.34
C2100215	9435-3976 Québec Inc.	Travaux de chemins	7 115.39
C2100216	Canadian Tire La Sarre	Fournitures d'entretien	344.91
C2100217	Marcel Baril Ltée	Fournitures d'aqueduc	265.89
C2100218	Station du Coin Enr.	Essence	402.48
C2100219	GLS Logistics	Frais de Dicom	16.74
C2100220	Techni-Lab	Tests d'eau	465.65
C2100221	Jean-Guy Roy Ent. Inc.	Trav. Chemins : 2 663.54	9 772.14

Le 7 décembre 2021

		Nivelage : 7 108.60	
C2100222	Serge Marquis	Frais de déplacements	80.00
C2100223	Entreprises combinées	Frais de téléphone	166.71
C2100224	TMMM Inc.	Travaux de chemins	18 734.61
	Ent. Élect. Roland		
C2100225	Richard	Réparation de lumières	374.82
	Amén. Paysager E.		
C2100226	Mercier	Travaux – Aqueduc	730.10
C2100227	Jean-Guy Hébert	Frais de déplacements	21.52
C2100228	Les Ent. J.L.R. Inc.	Cueillette-Novembre 2021	2 610.53
C2100229	Remorquage 2000	Frais de livraison	143.72
C2100230	RP Express	Frais de livraison	16.59
C2100231	Wolters & Kluwer	MAJ – Code municipal	1 953.00
C2100232	Ville de Macamic	Produits d'aqueduc	97.17
		TOTAL	46 262.79 \$

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
M2100190	Hydro-Québec	Éclairage public	344.51
M2100191	Bell Mobility	Cellulaire	32.95
M2100192	Ministre des finances	DAS – Septembre 2021	2 940.39
M2100193	Receveur général Canada	DAS – Septembre 2021	1 108.38
M2100194	Hydro-Québec	Aqueduc	960.68
M2100195	Johanne Shink	Séances – Octobre 2021	60.00
M2100196	Henri Bourque	Séances – Octobre 2021	30.00
M2100197	Serge Marquis	Séances – Octobre 2021	60.00
M2100198	Sonia Rivard	Séances – Octobre 2021	60.00
M2100199	Valérie Bruneau	Séances – Octobre 2021	60.00
M2100200	Francine Lehouiller	Séances – Octobre 2021	60.00
M2100201	Luc Adam	Séances – Octobre 2021	30.00
M2100202	Nancy Shink	Séances – Octobre 2021	30.00
M2100203	Daniel Bélanger	Séances – Octobre 2021	30.00
M2100204	Hydro-Québec	Éclairage de la patinoire	66.48
M2100205	Hydro-Québec	Café des Rumeurs	332.09
M2100206	Hydro-Québec	Centre communautaire	217.72
M2100207	Hydro-Québec	Bureau municipal	290.96
M2100208	Hydro-Québec	Centre communautaire	43.08
M2100209	Hydro-Québec	Point d'eau – Pompiers	51.90
M2100210	Hydro-Québec	CLSC, Âge d'Or, etc..	396.81
M2100211	Hydro-Québec	Éclairage public	356.01
M2100212	Commission des Loisirs	Noël des Enfants	1 500.00
M2100213	Commission des Loisirs	Subvention annuelle	1 500.00
M2100214	FMQ Assurances	Ass. – Frais juridiques	67.58
M2100215	Ministre des Finances	DAS – Octobre 2021	2 432.98
M2100216	Rec. Gén. du Canada	DAS – Octobre 2021	945.73
M2100217	Fiducie Desjardins	REER – Octobre 2021	204.80
M2100218	Johanne Shink	Séances – Novembre 2021	60.00
M2100219	Serge Marquis	Séances – Novembre 2021	60.00
M2100220	Sonia Rivard	Séances – Novembre 2021	60.00
M2100221	Valérie Bruneau	Séances – Novembre 2021	60.00
M2100222	Francine Lehouiller	Séances – Novembre 2021	60.00
M2100223	Nancy Shink	Séances – Novembre 2021	60.00
M2100224	Daniel Bélanger	Séances – Novembre 2021	30.00
M2100225	Karine Gauthier	Séances – Novembre 2021	30.00
M2100226	Hydro-Québec	Bureau municipal	865.82
M2100227	Hydro-Québec	CLSC, Bibliothèque, etc..	396.81
M2100228	Hydro-Québec	Garage, pompiers	447.55
M2100229	Bell mobility	Cellulaire	32.95
M2100230	Johanne Shink	Élections municipales	1 540.00
M2100231	Nancy Brousseau	Élections municipales	1 155.00
M2100232	Louis Naud	Élections municipales	455.76
M2100233	Yvonne Gilbert	Élections municipales	571.18

Le 7 décembre 2021

M2100234	Marjolaine Labbé	Élections municipales	421.20
M2100235	Carmelle Rivard	Élections municipales	438.88
TOTAL			21 018.20\$

COMPTES PAYÉS – PAIEMENTS EN LIGNE

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
L2100015	Équipements TNO	Fournitures d'entretien	55.25
L2100016	Visa Desjardins	Achats de timbres	354.65
TOTAL			409.90\$

6- DÉPENSES

R21-12-163 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan

7- RÉSOLUTIONS DIVERSES

Secrétaire-trésorière – Madame Mona Cyr

R21-12-164 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte l'embauche de madame Mona Cyr au poste de secrétaire-trésorière adjointe à raison de 25 hres/semaine au taux de 20\$/hre plus 4% de paie de vacances.

Adopté.

MADA – Mme Carine Ayotte et Mme Karine Gauthier

R21-12-165 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal nomme les personnes suivantes à titre de membres du comité de pilotage de la démarche MADA soit madame Carine Ayotte et madame Karine Gauthier, citoyennes, à titre de représentantes pour les familles;

Adopté.

MADA – Promotion – Publication du sondage

R21-12-166 Il est proposé par madame Karine Gauthier, appuyé par madame Nancy Shink et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la municipalité de Gallichan autorise l'achat de 5 bons d'achats d'une valeur de 20\$ chacun pour faire un tirage afin d'inciter la population à répondre au sondage dans le cadre du projet MADA;

QUE, madame Karine Gauthier se charge de solliciter des bons d'achats auprès de fournisseurs.

Adopté.

Le 7 décembre 2021

- Café des Rumeurs – Soumissions d’électricité**
R21-12-167 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil municipal autorise l’exécution des travaux d’électricité au Café des Rumeurs tel que soumissionné par B & B électrique au montant de 1 017.68\$ excluant les taxes dans le but de répondre au besoin de monsieur Steve Grant en tant que promoteur. Par la même occasion, nous ferons appel aux services de B & B électrique afin de vérifier la thermopompe et l’échangeur d’air du Café des Rumeurs afin que ces équipements fonctionnent adéquatement.
- Adopté.
- Café des rumeurs – Autorisations à monsieur Steve Grant**
R21-12-168 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil autorise monsieur Steve Grant à faire les différents travaux demandés concernant le Café des Rumeurs.
- Adopté.
- MRC d’Abitibi-Ouest – Mairesse suppléante**
R21-12-169 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Nancy Shink et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;
- QUE, le conseil nomme madame Valérie Bruneau comme mairesse suppléante pour l’année 2021-2022.
- Adopté.
- Caisse Desjardins – Mise à jour des personnes autorisées à signer des chèques**
R21-12-170 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);
- QUE, le conseil autorise monsieur Serge Marquis, maire à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Gallichan;
- QUE, le conseil autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.-très. à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Gallichan;
- QUE, le conseil autorise madame Valérie Bruneau, mairesse suppléante à signer les chèques en l’absence du maire pour et au nom de la Municipalité de Gallichan;
- QUE, le conseil autorise madame Mona Cyr, secrétaire-trésorière adjointe à signer les chèques en l’absence de la Dir. Gén. / Sec.-très. pour et au nom de la Municipalité de Gallichan.
- Adopté.
- Répartition des tâches**
R21-12-171 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

Le 7 décembre 2021

QUE la répartition des tâches soient établies de la façon suivante pour les dossiers suivants :

Café des Rumeurs et la Société d'histoire et d'archéologie

- Madame Nancy Shink ;
- Madame Valérie Bruneau.

MADA

- Madame Karine Gauthier ;
- Madame Francine Lehouiller.

TRANSPORT ROUTIER

- Monsieur Daniel Bélanger ;
- Madame Francine Lehouiller.

Adopté.

R21-12-172 **Commission des Loisirs – Demande de subvention supplémentaire**
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE le conseil municipal autorise le versement de 250\$ au comité des Loisirs pour la réalisation de leurs activités attribuées au budget l'année 2021.

Adopté.

R21-12-173 **Cueillette de la récupération et des ordures**
Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE le conseil municipal accepte la soumission des entreprises J.L.R. pour les années 2022-2023-2024 pour la cueillette de la récupération et des ordures tel que soumissionné au montant de 87 962.94\$ excluant les taxes.

R21-12-174 **MRC d'Abitibi-Ouest – Hrs d'ouverture du CVMR**
Il est proposé par madame Nancy Shink, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal accepte d'appuyer la ville de La Sarre dans le but de garder le CVMR accessible lors des journées fériées à l'entrepreneur qui fait la cueillette des ordures et de la récupération dans le but de faciliter les services de celui-ci ce qui assurera par le fait même un service constant à la population mêmes les jours fériés.

Adopté.

Règlement de concordance avec le schéma d'aménagement et développement révisé de la MRC

R21-12-175 **ATTENDU QUE** le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC d'Abitibi-Ouest est entré en vigueur le 17 mars 2017 ;

Le 7 décembre 2021

ATTENDU QU' en vertu de l'article 59.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal doit dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur du SADR adopter tout règlement modifiant le plan d'urbanisme ou tout règlement de concordance nécessaire pour assurer la conformité avec le SADR, soit avant le 17 mars 2019 ;

ATTENDU QU' on entend par règlement de concordance, tout règlement, parmi les suivants :

1. qui modifie le plan d'urbanisme d'une municipalité, son règlement de zonage, de lotissement ou de construction ou l'un ou l'autre de ses règlements prévus aux sections VII à XI du chapitre IV de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;
2. que le conseil d'une municipalité adopte en vertu de l'article 116 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ou tout règlement qui le modifie.

ATTENDU QUE la ministre peut accorder, à la demande du conseil municipal, un nouveau délai en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE le ministre peut prolonger, à la demande du conseil municipal, le délai en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

ATTENDU QUE le ministre a accordé à la municipalité de Gallichan une prolongation de délai jusqu'au 31 décembre 2021 pour adopter les règlements de concordance ;

ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan a amorcé une révision du plan et des règlements d'urbanisme, le 05 juin 2018 avec l'adoption de la résolution numéro R18-06-126;

ATTENDU QU' il y a des délais importants dans la procédure d'élaboration et d'adoption en raison des mesures sanitaires en lien avec la COVID-19 ;

ATTENDU QU' il y a lieu de demander une prolongation de délai au ministre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nancy Shink appuyé par madame Sonia Rivard et unanimement résolu de demander au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, une prolongation de délai jusqu'au 31 décembre 2023 afin que la municipalité de Gallichan adopte des règlements de concordance pour assurer la conformité avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Le 7 décembre 2021

Adopté.

Procédure de vente pour non-paiement de taxes

R21-12-176 Il est proposé par monsieur Valérie Bruneau, appuyé par Nancy Shink et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal accepte d'ouvrir la procédure de vente pour non-paiement de taxes municipales pour l'année 2021.

Adopté.

AFAT – Renouvellement de la cotisation annuelle

R21-12-177 Il est proposé par madame Nancy Shink, appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal accepte de renouveler la cotisation annuelle auprès de l'association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue au montant de 50\$ pour l'année 2022.

Adopté.

Entretien de la patinoire – M. Marc-Olivier Proulx

R21-12-178 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal accepte les services de monsieur Marc-Olivier Proulx pour l'entretien de la patinoire à raison de 20\$/heure pour la saison de l'hiver 2021-2022.

Adopté.

Déneigement des cours – Saison Hiver 2021-2022

R21-12-179 Il est proposé par madame Sonia Rivard appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal accepte les services de Transport et services DP pour le déneigement des cours de la Municipalité de Gallichan à raison de 12 000\$ (excluant les taxes) pour la saison d'hiver 2021-2022. 50% du montant est payable avant le début de la saison et l'autre 50% est payable avant le 15 janvier 2022.

Adopté.

Voirie – Subvention – Enveloppe discrétionnaire – Députée – Mme Suzanne Blais

R21-12-180 ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie local (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

Le 7 décembre 2021

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

ATTENDU QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil de la municipalité de Gallichan approuve les dépenses d'un montant de 25 000\$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adopté.

Code d'éthique et de déontologie – Formation pour les élus municipaux

R21-12-181

Il est proposé par madame Valérie Bruneau, appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal autorise les élus à faire la formation obligatoire pour le code d'éthique et de déontologie.

Adopté.

Ferme Raoul Lambert – Piquets de clôture

R21-12-182

Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal autorise la ferme Raoul Lambert à faire 200 piquets de clôture sur le lot 5 520 179 à raison de 1\$/piquet pour un total de 200\$.

Adopté.

Le 7 décembre 2021

- FQM – Cotisation annuelle – Année 2022**
R21-12-183 Il est proposé par madame Nancy Shink, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;
- QUE, le conseil municipal autorise le renouvellement de la cotisation annuelle de la FQM au montant de 1165.57\$ (incluant les taxes) pour l'année 2022.
Adopté.
- XÉROX CANADA – Renouvellement du contrat de service**
R21-12-184 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;
- QUE, le conseil municipal accepte de renouveler le contrat de service de Xérox pour l'année 2022.
Adopté.
- Ressources pour personnes handicapées – 25^e téléthon**
R21-12-185 Il est proposé par madame Nancy Shink, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;
- QUE, la municipalité de Gallichan accepte de prêter gratuitement le local de la Municipalité de Gallichan pour recevoir les dons dans le cadre du 25^e téléthon de la Ressource pour personnes handicapées qui se tiendra dimanche le 30 janvier prochain.
Adopté.
- Calendrier – Année 2022**
R21-12-186 Il est proposé par madame Valérie Bruneau, appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;
- QUE, le conseil municipal accepte le calendrier des séances ordinaire du conseil municipal suivant pour l'année 2022 :
- | | | |
|-----------------|------------------|-------------------|
| 11 janvier 2022 | 01 février 2022 | 01 mars 2022 |
| 05 avril 2022 | 03 mai 2022 | 7 juin 2022 |
| 05 juillet 2022 | 02 août 2022 | 06 septembre 2022 |
| 04 octobre 2022 | 01 novembre 2022 | 06 décembre 2022 |
- Adopté.
- FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – Congé des fêtes**
R21-12-187 Il est proposé par madame Karine Gauthier, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;
- QUE, le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal du 23 décembre 2021 au 03 janvier 2022 inclusivement pour la période des fêtes.
Adopté.
- Vacances – Dir. Gén. / Sec.-très..**
R21-12-188 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

Le 7 décembre 2021

QUE, le conseil municipal autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec.-très. à prendre une semaine de vacances qui seront du 16 au 23 décembre 2021.

Adopté.

RAPPORT DES COMITÉS

Café des Rumeurs

Madame Nancy Shink informe le conseil que la Fabrique de Gallichan exposera des objets religieux dans une pièce qui est actuellement disponible en haut du Café des Rumeurs.

Comité d'embellissement

Madame Francine Lehouiller mentionne qu'elle n'a rien de spécial pour le comité d'embellissement.

Bibliothèque

Madame Francine Lehouiller mentionne que le comité de la bibliothèque demande un budget de 2 800\$ pour l'année 2022. Mme Lehouiller mentionne qu'elle aimerait que l'on évalue la possibilité de considérer le montant de 3 000\$.

Autres dossiers

Monsieur Serge Marquis fait un compte-rendu des différents dossiers du dernier mois. Il parle également des différents travaux de voirie.

8- AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion.

9- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu le 11 janvier 2022 à 19h00.

Une *séance de travail* aura lieu le 14 décembre 2021 à 19h00.

Une *séance extraordinaire* aura lieu le 14 décembre 2021 à 19h00.

10- AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

R21-12-189

La séance est levée à 21h15 sur une proposition de madame Valérie Bruneau appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.